

Liste de contrôle de l'impôt canadien

Restez organisé et prenez une longueur d'avance sur la période des impôts grâce à cette liste de formulaires et de pièces justificatives dont vous aurez besoin pour produire votre déclaration.



Renseignements personnels

- Numéro d'assurance sociale (NAS)
- Date de naissance
- Renseignements sur votre époux/conjoint de fait
- Renseignements sur vos personnes à charge
- Montants des revenus nets du conjoint et des enfants
- Montant du transfert des frais de scolarité du conjoint ou de l'enfant Déclaration de revenus de l'an dernier
- Avis de cotisation de l'an dernier
- Montant total des acomptes provisionnels versés à l'ARC
- Autre correspondance de l'ARC

Revenus

- Revenus d'emploi (T4)
- Revenus d'un travail indépendant d'entreprise (T2125, T5013, T4A)
- Intérêt, dividendes, fonds communs de placement (T3, T5, T5008)
- Revenus et dépenses de location (T776)
- Prestations de la Sécurité de la vieillesse et du RPC (T4A-OAS, T4A-P)
- Revenus de pensions ou de rentes (T4A)
- Revenus provenant d'un REER et d'un FERR (T4RSP, T4RIF)
- Prestations d'assurance-emploi (T4E)
- Prestations d'aide sociale (T5007)
- Indemnités pour accidents du travail (T5007)
- Autres revenus non déclarés sur un feuillet (p. ex. pourboires)
- RL-1 Revenus d'emploi et revenus divers (QC seulement)

Autres renseignements

- Vente d'une résidence principale
- Vente ou vente réputée d'actions, d'obligations ou de biens immobiliers
- Maximum déductible au titre des REER et montants inutilisés
- Montant des frais de scolarité à reporter
- Montants reportés de pertes
- Autres reports (dons, etc.)

Pièces justificatives

- Cotisations REER
- Dépenses d'emploi (formulaire T2200 signé par l'employeur)
- Dépenses liées aux outils
- Cotisations syndicales non incluses sur votre feuillet T4
- Examens pour l'obtention d'une certification professionnelle
- Fournitures scolaires d'enseignant
- Frais de garde d'enfants
- Paiements de pension alimentaire versés ou reçus
- Frais d'adoption
- Crédit d'impôt pour personnes handicapées pour vous-même ou vos personnes à charge
- Frais médicaux
- Frais de préposé aux soins personnels ou de soins dans un établissement
- Dons de bienfaisance
- Déduction pour les habitants de régions éloignées
- Frais d'abonnement à des services d'information numériques
- Contributions politiques
- Frais de déménagement
- Dépenses pour l'accessibilité domiciliaire
- Montant pour l'achat d'une habitation
- Frais de scolarité
- Intérêts sur les prêts étudiants
- Bourses d'études exonérées d'impôt